



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0920

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) - Etudes pour le périmètre de la direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Individualisation partielle d'autorisations de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Programmation et finances

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Le Faou

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouvermeyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Conseil du 10 décembre 2015**Délibération n° 2015-0920**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) - Etudes pour le périmètre de la direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Individualisation partielle d'autorisations de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Programmation et finances

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015-0475 du 6 juillet 2015, le Conseil de la Métropole de Lyon a approuvé la programmation pluriannuelle de ses investissements (PPI) 2015-2020, première programmation à couvrir l'ensemble des compétences de la Métropole de Lyon.

La PPI se décompose en 3 grandes catégories :

- les projets de niveaux d'agglomération (1 236 M€),
- les opérations récurrentes des politiques publiques destinées à la maintenance des équipements métropolitains et à la gestion patrimoniale (1 022 M€),
- les projets territorialisés qui permettent le développement, dans les Communes, pour l'essentiel, de projets d'aménagement (1 262 M€).

Les opérations retenues dans le cadre de la PPI 2015-2020 ont été regroupées en 6 domaines représentatifs des compétences de la Métropole :

- développement économique/emploi/culture-sport-éducation :	623,7 M€
- solidarité et habitat :	580,5 M€
- environnement :	534,8 M€
- voirie/déplacements/mobilité/modes doux :	1 000,5 M€
- aménagements et centralités :	513,5 M€
- patrimoine et moyens :	266,9 M€

Ce plan d'investissement comprend 860 projets nouveaux et la poursuite des 315 projets déjà engagés au précédent mandat.

Un comité de suivi dédié sera installé début 2016 pour suivre sa mise en œuvre.

C'est dans cette perspective qu'une autorisation de programme pour des crédits d'études à hauteur de 15 M€ a été prévue à la PPI, pour le mandat, sur les périmètres du développement urbain et du cadre de vie.

Elle comprend toutes les études prévues pour la mise en œuvre des projets de la PPI et, notamment, ceux qui n'ont pas encore fait l'objet d'ouverture d'autorisation de programme.

Ces études ont pour objectif :

- d'établir et de stabiliser les programmes ;
- d'optimiser et fiabiliser, en étudiant plus en amont, le coût global des opérations sur la base de ce programme ;

- d'engager les directions opérationnelles sur un coût d'objectif global intégrant les coûts de gestion et de fonctionnement induits ;
- de proposer différents scénarios conduisant à une optimisation du coût de l'opération par la rationalisation ou par l'innovation.

Pour 2015, il est proposé d'individualiser partiellement l'autorisation de programme pour un montant de 3 000 000 €, afin de pouvoir lancer les premières études préalables des projets de la PPI.

La programmation des autorisations de programme complémentaires pourrait être la suivante :

- 2016 : AP 3 M€,
- 2017 : AP 4 M€,
- 2018 : AP 3 M€,
- 2019 : AP 2 M€.

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve le principe d'une enveloppe de 15 M€ pour la réalisation des études préalables des projets inscrits à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) pour la direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie pour la période 2015-2020.

2° - Décide l'individualisation partielle des autorisations de programmes globales P01, P06, P09, P15, P17, P19, P20, P21, P25 pour un montant de 3 000 000 € en dépenses à la charge :

- du budget principal pour un montant de 2 290 000 € TTC en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 1 290 000 € TTC en 2016 et 1 000 000 € TTC en 2017 ;

- du budget annexe des eaux pour un montant de 50 000 € HT en dépenses, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 50 000 € HT en 2016 ;

- du budget annexe de l'assainissement pour un montant de 660 000 € HT, en dépenses répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 660 000 € HT en 2016.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.